

[Partenariat] 2000€ remis à l'association Les voiles écarlates

5.8.2026 - | EDF

En 2026, la centrale est devenue partenaire de 3 nouvelles associations qui seront soutenues financièrement à hauteur de 2000€ chacune pour réaliser leur projet. Découvrez l'une d'entre elles : Les voiles écarlates

Les Voiles Écarlates, située à Cherbourg-en-Cotentin, est une association qui se distingue par son engagement auprès des jeunes. L'objectif principal est d'utiliser la voile comme un moyen d'aider des personnes en difficulté à se reconstruire et à retrouver confiance en elles.

L'association intervient auprès de personnes fragiles, comme des enfants et des adolescents sous protection judiciaire ou suivis par la Protection judiciaire de la jeunesse. Ces jeunes, souvent confrontés à des situations compliquées, bénéficient d'un accompagnement original grâce aux sorties en mer. À bord du bateau, ils apprennent à vivre en groupe, à respecter des règles et à assumer leurs responsabilités. La navigation devient alors une véritable école de la vie, dans laquelle chacun peut progresser et se sentir utile.

Les liens intergénérationnels sont primordiaux car l'association organise des embarquements qui réunissent des jeunes et des personnes âgées. Ces rencontres permettent de créer du dialogue, de partager des expériences de vie et de rompre l'isolement de certains seniors. Ainsi, chacun apprend des autres, dans un climat de respect et de solidarité. C'est pour aider l'association sur tous ces points qu'EDF Flamanville devient partenaire de l'association Les Voiles Écarlates en leur offrant un soutien financier de 2000€. L'entretien du bateau coûte relativement cher et demande une attention particulière compte tenu de son utilité plus qu'essentielle. C'est également pour ces raisons, qu'elle propose ces services pour la dispersion de cendre en mer.

L'association a déjà pu faire ses preuves. Le président, Gérard Bourdet, expliquait que certains jeunes venus à bord ont découvert leur vocation grâce à la navigation en mer jusqu'à devenir marins. C'est plus de 2 000 jeunes que l'association a pris à son bord en presque 30 ans de navigation. Un bel exploit pour une petite association du Cotentin qu'on aide aujourd'hui à perdurer dans le temps.

<https://www.edf.fr/partenariat-2000eu-remis-a-l-association-les-voiles-ecarlates>